

# FICHE D'INSCRIPTION TRANSPORT COLLECTIF 418-566-2001



## SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'UTILISATEUR

Femme     Homme

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

### Téléphones

Maison : \_\_\_\_\_

Cellulaire : \_\_\_\_\_

Urgence : \_\_\_\_\_

## SECTION 2 : DÉCLARATIONS (COCHER)

Je déclare :

- Avoir pris connaissance des **RÈGLES D'UTILISATION** de Transport La Matanie (voir annexe) et je m'engage à les respecter.
- Comprendre et consentir à l'utilisation des renseignements personnels recueillis dans ce formulaire (**SECTION 3 : PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**).
- Autoriser mon enfant (**si moins de 14 ans**) à utiliser le service de Transport La Matanie sans accompagnateur.

Nom du parent ou tuteur : \_\_\_\_\_

Père

Mère

Tuteur

X \_\_\_\_\_

Signature de l'utilisateur ou de l'autorité parentale (si moins de 14 ans)

\_\_\_\_\_

Date

## SECTION 3 : PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels recueillis par la MRC de La Matanie sont nécessaires pour l'application des règles d'utilisation de Transport La Matanie. Les renseignements personnels concernant un **mineur de moins de 14 ans** ne peuvent être recueillis auprès de celui-ci sans le consentement du titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur, sauf lorsque cette collecte est manifestement au bénéfice de ce mineur. Ces renseignements seront traités confidentiellement. Toute omission de les fournir peut entraîner un refus de l'inscription au service. La MRC ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ses partenaires et, exceptionnellement, à certains ministères ou organismes, conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)*. Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels de la MRC de La Matanie.

## SECTION 4 : REMISE DU FORMULAIRE

Retourner le formulaire par la poste ou par courriel :

✉ Transport La Matanie  
158, rue Soucy, 2e étage  
Matane (Québec) G4W 2E3

✉ [transports@lamatanie.ca](mailto:transports@lamatanie.ca)



## SECTION 5 : RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Numéro de matricule : \_\_\_\_\_ Valide à partir du : \_\_\_\_\_

# RÈGLES D'UTILISATION TRANSPORT LA MATANIE



**La MRC de La Matanie vous avise qu'il est important de respecter ces règles pour le bon fonctionnement du service pour tous les usagers :**

- Avoir rempli le formulaire d'adhésion;
- Réserver sa place avant midi (12h) la veille du déplacement;
- Payer son droit d'embarquement (par billet, argent comptant, carte mensuelle). Dans le cas d'une carte mensuelle, effectuer le renouvellement de la carte au plus tard le dernier jour ouvrable du mois précédent;
- Être prêt au moins 10 minutes à l'avance au point d'embarquement désigné par le service de répartition;
- Respecter les points d'embarquement et de débarquement désignés par le service de répartition;
- Informer le service de répartition pour toutes modifications, annulations ou changement à votre horaire entre 8h30 et 12h la veille du déplacement. Le conducteur ne transmet aucun message;
- Respecter le conducteur et les autres usagers en tout temps;
- Apporter seulement le nombre de sacs que vous êtes capable de transporter vous-même. Il n'est pas de la responsabilité du chauffeur de transporter vos sacs.

**Le transport collectif est un transport en commun sous principe de jumelage des usagers et non un transport scolaire ni un taxi.**

**La MRC de La Matanie n'est pas responsable des objets perdus ou volés lors de vos déplacements avec les services de transport.**

Tout manquement à une des règles d'utilisation mentionnées plus haut sera noté au dossier de l'utilisateur. Des sanctions allant de l'avertissement verbal ou écrit jusqu'à la suspension du droit d'utilisation du service pourront être appliquées.

**RÉSERVEZ VOTRE PLACE**

**418-566-2001**

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 16h30.